

JARDINIER-PAYSAGISTE (H/F)



#aménagement

#conception

#nature



Le jardinier-paysagiste peut être amené à intervenir sur un travail de plantation comme de l'engazonnement, sur la fabrication d'une clôture ou d'une construction paysagère, sur la mise en œuvre d'un bassin ou d'un arrosage automatique ou encore sur l'élaboration d'un plan de gestion de jardin ou d'un plan d'aménagement.

Les qualités requises sont la patience, la créativité et le sens du détail.

DÉBOUCHÉS

Ouvrier(e) qualifié(e) – Concepteur(trice) du paysage
 Technicien(ne) en espaces verts
 Chef(fe) de chantier – Conducteur(trice) de travaux
 Technico-commercial(e) – Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 540 € en début de carrière
 et à partir de 3 500 €
 pour un(e) chef(fe) d'entreprise.

PARCOURS DE FORMATION

départ sur le Tour de France – prérequis : diplôme du métier

CQP 1 Ouvrier qualifié en construction d'ouvrage paysager (1 an)

étape à l'internationale : CLES B2 diplôme de langue

CQP 2 Ouvrier hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal (1 an)

Titre pro Encadrement de chantier (chef de chantier) 1 an

Formation design du paysage (2 ans)

Diriger : gérer une entreprise (1 an)
 (reprise et création d'entreprise)

* Parcours susceptible d'évoluer

INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.